



## Perte de lettre de licenciement

Par **Yassine sfr**, le **26/08/2019** à **11:59**

Bonjour

J'ai égaré ma lettre de licenciement. Est ce que mon employeur a l'obligation de m'envoyer une copie sur demande ?

Par **Visiteur**, le **26/08/2019** à **14:33**

Bonjour

L'obligation, je ne sais pas, mais pourquoi refuserait-il si vous demander courtoisement en expliquant votre problème ?

Au-delà, vous pouvez vous faire épauler par les instances représentatives du personnel.

Par **P.M.**, le **26/08/2019** à **15:29**

Bonjour,

Pour répondre à votre question, je ne connais aucun texte qui oblige l'employeur à vous envoyer une copie de votre lettre de licenciement puisque je présume que vous rencontrez des difficultés pour l'obtenir sinon la dite question ne se poserait pas...